

# De beaux projets pour cimenter la collaboration intercommunale

Les différents élus et représentants de l'État ont été grandement mis à contribution ce samedi matin puisque, sur trois sites distincts, avaient lieu la pose de la première pierre d'un projet ou un coupé de ruban inaugural.

À Vovray-en-Bornes, tout d'abord pour le futur groupe scolaire Vovray-Le Sappey. Les communes du Sappey et de Vovray-en-Bornes, très proches l'une de l'autre, disposent chacune d'une école d'une classe dont les locaux sont exigus et mal adaptés. Elles comptent chacune un peu moins de 500 habitants mais l'émergence récente de programmes immobiliers laisse entrevoir un dépassement de ce seuil.

Conscientes des nécessités de regroupement des équipements et fortes de relations qu'elles entretiennent de longue date, les deux communes, déjà concernées par un regroupement pédagogique, et la communauté de communes, ont retenu l'implantation du nouvel équipement à Vovray-en-Bornes qui disposait d'un foncier disponible au cœur du village et d'une salle polyvalente susceptible d'être transformée pour l'accueil des activités périscolaires. L'ouverture de l'équipement est prévue à la rentrée de septembre 2019.

## Construction et extension

Après cette première pierre, les élus se sont rendus à Cruseilles sur les lieux du projet groupé, école élé-

mentaire, bibliothèque intercommunale et Centre de loisirs associé à l'école (Clae). Le bâtiment de l'école élémentaire, très ancien, ne répond pas aux nouvelles normes d'accessibilité ni aux exigences liées aux consommations d'énergie. En outre, il doit être agrandi pour l'accueil d'un nombre croissant d'élèves en complément d'une extension des locaux de la bibliothèque intercommunale André-Dussollier contiguë.

## Des financements croisés

Pour sa part, la commune, compétente dans le domaine périscolaire, est désireuse de se doter d'un (Clae) et dans un deuxième temps d'un lieu de restauration scolaire qu'elle partage aujourd'hui avec le collège tout proche. Les projets sont donc financés par deux collectivités.

La communauté de communes pour la mise en accessibilité de l'école et la création d'un nouveau préau, l'aménagement de nombreuses classes dans le bâtiment historique, l'extension et le réaménagement de la bibliothèque et enfin la construction d'une salle pluriactivité.

La commune de Cruseilles pour la construction d'un Clae (comprenant trois salles périscolaires dont une divisible en deux), la remise en état et l'extension de la cour, et enfin la remise en état de l'arrière du bâtiment historique.

Sébastien CUSIN



Le ruban du nouveau préau a été coupé par les diverses personnalités présentes. Photo Le DL/S.C.

## Le futur gymnase sera opérationnel à la fin de l'année 2020

Malgré le soleil bien présent, le ciment était encore bien humide pour sceller durablement la première pierre du gymnase intercommunal à cruseilles. Nous ne reviendrons pas sur les caractéristiques de cet équipement, déjà évoqué dans nos colonnes mais soulignerons le coût total de ce bel outil destiné à la jeunesse du Pays de Cruseilles.

Le coût estimatif de l'opération est de 7,4 millions d'euros HT (travaux + maîtrise d'œuvre) dont un peu plus d'un million d'euros à la charge de la commune (salle pluriactivités).

La communauté de communes a bénéficié des aides suivantes : État (DETR), 110 000 €, Région 393 040 €,



Le gymnase intercommunal sera utilisable dès le quatrième trimestre 2020 Photo Le DL/S.C.

Département 285 120 € (dans l'attente d'une aide d'un million d'euros en cours d'instruction).

L'ouverture des locaux est programmée au quatrième trimestre de l'année 2020.